

COUPE DE NOUVELLE-AQUITAINE - 2018/2019 CALENDRIER DES DEMI-FINALES

PAGE 1/1

Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé le **Mercredi 8 Mai 2019 à 15h00**.

En cas de match nul à la fin du temps réglementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (**pas de prolongations**).

**Les arbitres centraux et les arbitres-assistants seront désignés par la C.R. Arbitrage.
Les délégués seront désignés par la LFNA.**

REGLEMENT FINANCIER

A partir des ¼ de Finale, seront déduit du montant brut de la recette :

- Une taxe de location de terrain (10% recette des entrées)
- Les frais des officiels à charge des deux clubs suivant le barème financier fixé par la LFNA réglés par la Ligue
- Une indemnité kilométrique de déplacement de l'équipe visiteuse dont le montant aller-retour est fixée par le barème financier de la L.F.N.A.

Si le solde final est positif, la répartition s'effectue de manière égale entre les clubs (50%).

Le club recevant en supporte l'éventuel déficit.

PRIX MINIMUM DES ENTREES : 5 €.

ACCES AUX MATCHES

Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel. A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

TRANSMISSION DES FEUILLES DE MATCHES

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI.**

En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail à la Ligue dès le soir du match à pmouthaud@lfna.fff.fr

Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE** afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant.

ATTENTION ! La règle des **REMPACES-REMPACANTS s'applique.**

Les clubs sont tenus de porter les équipements fournis par la LFNA à partir des ¼ de Finale.